



COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Novembre 2025

DEPARTEMENT  
LOT-ET-GARONNE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LAGAÜZÈRE Gilles

**Date de la convocation** : 10/11/2025

**Date de la publication** : 10/11/2025

**Secrétaire de séance** : Madame Dominique CAPRAIS

**Nombre de conseillers** : 23

**En exercice** : 23

**Étaient présents** : M. Mme LAGAÜZÈRE Gilles - RESSIOT Didier - CAPRAIS Dominique - FABRE Sylviane - BELLOC Brigitte - POLONI Pascal - CAMBE Thierry - BROUILLON Monique - DILMAN Patrick - SICARD Christine - DUBERNET Thierry - MILANESE Antoine - VALADE Pierre - COUZIGOU Laurent - MOHAND O'AMAR Abdelbaki - BAGES-LIMOGES Carine - JADAS Christian - RESSES Lisa - TILLOS Marie-Hélène.

Formant la majorité en exercice.

**Excusés** : M. Mme ALLARD Aurélie, M. Livio DE NADAÏ.

**Absents** : Mme DE MARCHI Céline, DALL'ANESE Lisa.

**Procurations** : Mme ALLARD Aurélie à Mme BELLOC Brigitte.  
M. Livio DE NADAÏ à BAGES-LIMOGES Carine.

**Madame CAPRAIS Dominique** a été élue secrétaire de séance.

**Présents : 19**  
**Procurations : 2**  
**Votants : 21**

**Pour : 21**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**DÉLIBÉRATION N° 080/2025 OBJET** : VENTE RENAULT 4L.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des démarches entreprises pour la vente du véhicule Renault 4L et de la meilleure offre faite par Madame Valérie PHILIPPOT demeurant au 83, avenue Condorcet à MARMANDE pour la somme de 500 € (cinq cent Euros).  
Il explique également que cette vente est nécessaire aux vues de la vétusté de ce véhicule, qui d'ailleurs ne roule plus depuis 2 ans.

Il précise également que Madame Valérie PHILIPPOT n'est autre que la présidente de l'association « des ailes en 4L », dont l'activité est de remettre totalement ce type de véhicule en l'état quasiment neuf, et de réaliser des sorties avec ses adhérents.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**AR Prefecture**

047-214702334-20251118-080\_2025-DE  
Reçu le 18/11/2025

**D'accepter la cession de ce véhicule.**

**D'accepter** l'offre de Madame Valérie PHILIPPOT pour la vente en l'état (non roulant), du véhicule Renault 4L immatriculé 8070 QX 47, à la somme de 500 € (cinq cent Euros),

**D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette vente.

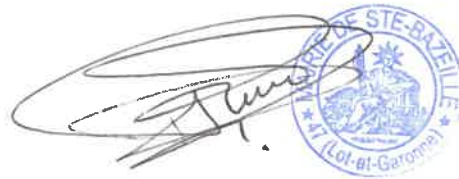
FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 18/11/2025 et de l'affichage en date du 18/11/2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La secrétaire de séance,  
Dominique CAPRAIS



Pour Le Maire absent,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint, Didier RESSIOT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de transmission en Préfecture.